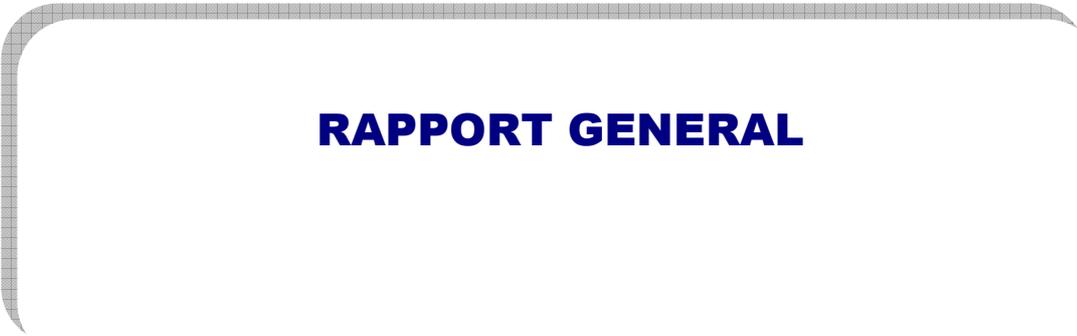




COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2010



RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »

45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- L'audit des états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total net de bilan de **277 171 422 dinars** et un résultat bénéficiaire de **16 090 570 dinars** ;
- Les autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction de la Compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 27 avril 2011.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil

ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2010

(Chiffres en dinars tunisien)

**Annexe n°1
Actif du bilan**

	Notes	Au 31 Décembre 2010			Au 31/12/2009
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
AC1 Actifs incorporels	A 1	521 779	513 943	7 836	25 874
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		521 779	513 943	7 836	25 874
AC14 Acomptes versés					
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 730 073	5 295 748	434 325	533 352
AC21 Installations techniques et machines		4 839 548	4 488 312	351 236	448 475
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		878 489	807 436	71 053	75 148
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		12 036		12 036	9 729
AC3 Placements	A 3	227 467 594	5 744 971	221 722 623	198 034 434
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	10 820 658	3 895 408	6 925 250	6 887 617
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	1 708 808	2 146 694	2 234 727
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 275 156	2 186 600	4 088 556	3 962 890
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations (*)</u>	A 3.2	30 487 775		30 487 775	30 487 775
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	185 655 643	1 849 563	183 806 080	160 141 375
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		58 007 262	1 729 120	56 278 142	46 282 906
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		61 920 199	416	61 919 783	51 916 533
AC333 Prêts hypothécaires		569 421		569 421	514 598
AC334 Autres Prêts		483 761	120 027	363 734	322 338
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		64 675 000		64 675 000	61 105 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4	503 518		503 518	517 667
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	15 658 021		15 658 021	13 768 300
AC510 Provisions pour primes non acquises		5 920 816		5 920 816	7 622 458
AC530 Provisions pour sinistres Vie					5 911
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		8 880 609		8 880 609	6 139 931
AC561 Autres provisions techniques Non Vie		856 596			
AC6 Créances	A 5	33 350 512	3 754 590	29 595 922	29 644 922
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	24 542 494	2 508 242	22 034 252	26 079 928
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	80 071		80 071	3 041 970
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	22 244 672	2 332 387	19 912 285	21 347 712
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	2 217 751	175 855	2 041 896	1 690 246
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	4 766 235	614 433	4 151 802	695 658
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	4 041 783	631 915	3 409 868	2 869 336
AC631 Personnel	A 5.3.1	90 815		90 815	79 846
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	3 309 822		3 309 822	2 786 140
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	641 146	631 915	9 231	3 350
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	9 752 695		9 752 695	10 379 229
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	2 581 093		2 581 093	3 428 494
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	2 691 029		2 691 029	2 956 309
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	4 480 573		4 480 573	3 994 426
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	4 338 877		4 338 877	3 791 030
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	141 696		141 696	203 396
Total de l'Actif :		292 480 674	15 309 252	277 171 422	252 386 111

(*) Les données au 31 décembre 2009 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité

(Chiffres en dinars tunisien)

Annexe n°2 Capitaux propres et passif du Bilan

	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Capitaux propres			
	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	33 901 373	30 676 003
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	6 723 315	1 948 685
CP5 Résultat reporté	P 1.4	550 752	771 676
Total capitaux propres avant résultat :		61 175 440	53 396 364
CP6 Résultat de l'exercice	P 1.5	16 090 570	15 779 076
Total capitaux propres avant affectation :		77 266 010	69 175 440
Passif			
	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	<u>933 798</u>	<u>1 191 432</u>
PA23 Autres provisions		933 798	1 191 432
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	<u>173 694 850</u>	<u>151 902 939</u>
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		21 202 790	20 250 431
PA320 Provisions d'assurances Vie		66 905 824	51 490 742
PA330 Provisions pour sinistres Vie		1 605 721	1 403 244
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		755 156	517 995
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		711 599	867 479
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		79 177 124	74 083 872
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage non Vie		401 397	0
PA360 Provisions pour sinistres Non Vie		620 652	354 746
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		2 314 587	2 934 430
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	<u>8 459 195</u>	<u>6 024 751</u>
PA6 Autres dettes	P 2.4	<u>15 433 444</u>	<u>22 736 439</u>
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	<u>5 326 433</u>	<u>7 220 199</u>
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	4 355 602	6 751 616
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	970 831	468 583
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	<u>4 657 421</u>	<u>9 510 877</u>
PA63 Autres dettes	P 2.5	<u>5 449 590</u>	<u>6 005 363</u>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	447 992	446 052
PA632 Personnel	P 2.5.2	658 622	639 836
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	4 221 039	4 779 437
PA634 Crédoeurs divers	P 2.5.4	121 937	140 038
PA7 Autres passifs	P 2.6	<u>1 384 125</u>	<u>1 355 110</u>
PA71 Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	1 384 125	1 355 110
Total des capitaux propres et du Passif :		277 171 422	252 386 111

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2010	Au 31/12/2010	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
PRNV1 <u>Primes acquises</u>	71 889 858	<22 887 231>	49 002 627	48 210 145
PRNV11 Primes émises et acceptées	72 842 216	<22 754 107>	50 088 109	47 396 333
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<952 358>	<133 124>	<1 085 482>	813 812
PRNT3 <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	5 952 386		5 952 386	4 803 668
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>	254 889		254 889	277 977
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>	<47 088 623>	13 563 998	<33 524 625>	<28 712 260>
CHNV11 Montants payés	<42 005 146>	10 823 320	<31 181 826>	<29 488 050>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<5 083 477>	2 740 678	<2 342 799>	775 790
CHNV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	619 843	<711 922>	<92 079>	<1 494 366>
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<207 871>		<207 871>	<1 151 696>
CHNV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<8 926 224>	4 176 830	<4 749 394>	<4 922 600>
CHNV41 Frais d'acquisition	<4 433 577>		<4 433 577>	<4 442 361>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	<92 425>		<92 425>	167 153
CHNV43 Frais d'administration	<4 400 222>		<4 400 222>	<4 543 268>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		4 176 830	4 176 830	3 895 876
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>	<2 732 935>		<2 732 935>	<844 245>
CHNV6 <u>Variation de la provision égalisation & équilibrage</u>	<401 397>		<401 397>	-
RTNV <u>Sous Total</u> : Résultat technique de l'assurance Non Vie	19 359 926	<5 858 325>	13 501 601	16 166 623

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2010	Au 31/12/2010	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
PRV1 <u>Primes</u>	17 962 402	<146 365>	17 816 037	15 177 354
PRV11 Primes émises et acceptées	17 962 402	<146 365>	17 816 037	15 177 354
PRV2 <u>Produits de placements</u>	4 138 961		4 138 961	2 772 715
PRV21 Revenus des placements	3 153 424		3 153 424	2 268 595
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	2 189		2 189	84 018
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	983 348		983 348	420 102
PRV4 <u>Autres produits techniques</u>	-		-	-
CHV1 <u>Charge de sinistres</u>	<2 407 532>	193 632	<2 213 900>	<4 063 321>
CHV11 Montants payés	<2 205 055>	199 543	<2 005 512>	<3 818 086>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<202 477>	<5 911>	<196 566>	<245 235>
CHV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	<15 413 747>		<15 413 747>	<11 971 885>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<15 147 841>		<15 147 841>	<11 971 885>
CHV22 Autres provisions techniques	<265 906>			-
CHV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<524 114>		<524 114>	<398 756>
CHV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<1 305 460>	2 173	<1 303 287>	<359 965>
CHV41 Frais d'acquisition	<455 858>		<455 858>	<478 800>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	<172 855>		<172 855>	381 412
CHV43 Frais d'Administration	<676 747>		<676 747>	<268 725>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		2 173	2 173	6 148
CHV5 <u>Autres charges techniques</u>	<23 024>		<23 024>	<41 705>
CHV9 <u>Charges des placements</u>	<474 386>		<474 386>	<446 385>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<195 950>		<195 950>	<155 921>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<208 826>		<208 826>	<233 162>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<69 610>		<69 610>	<57 302>
RTV <u>Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie</u>	1 953 100	49 440	2 002 540	668 052

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°5
Etat de Résultat

Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>	13 501 601	16 166 623
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	2 002 540	668 052
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>	10 557 891	8 613 035
PRNT11 Revenus des placements	8 043 928	7 047 059
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	5 584	260 990
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	2 508 379	1 304 986
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>	<1 210 089>	<1 386 631>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<499 840>	<484 347>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<532 684>	<724 285>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<177 565>	<177 999>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>	<5 952 386>	<4 803 668>
PRNT2 Autres produits non techniques	161 992	115 858
CHNT3 Autres charges non techniques	-697	<18>
Résultats provenant des activités ordinaires	19 060 852	19 373 251
CHNT4 Impôts sur le Résultat	<2 970 282>	<3 594 175>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	16 090 570	15 779 076
Résultat net après modifications comptables :	16 090 570	15 779 076

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	31/12/2010	31/12/2009
HB1 Engagements reçus		834 630	845 770
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		569 421	514 598
<i>Avals, cautions de garanties</i>		265 209	331 172
HB2 Engagements donnés		271 741	214 851
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		271 741	214 851
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

	31/12/2010	31/12/2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	94 676 434	88 990 050
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<39 977 109>	<53 920 675>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	291 455	474 159
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<35 775>	<425 809>
E5 Commissions versées sur les acceptations	<65 383>	<169 780>
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<24 954 826>	<18 606 066>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	7 506 139	24 807 243
E8 Commissions reçues sur les cessions	4 533 649	3 242 724
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<6 014 202>	<5 975 080>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<4 466 002>	<4 340 478>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	-68 486	340 592
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	<1 085 428>	<2 110 087>
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<61 661 490>	<103 468 757>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	36 995 174	81 818 336
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<6 065 891>	<5 782 437>
E16 Produit financiers reçus	12 469 800	9 385 773
E17 Impôts sur les bénéfices payés	<917 296>	<1 053 295>
E18 Autres mouvements	<3 958 216>	<7 636 181>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	7 202 547	5 570 232
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<64 251>	<68 302>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<64 251>	<68 302>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions	<7 981 454>	<5 984 517>
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<7 981 454>	<5 984 517>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<4 243>	56 255
Variations de trésorerie	<847 401>	<426 332>
Trésorerie de début d'exercice	3 428 494	3 854 826
Trésorerie de fin d'exercice	2 581 093	3 428 494

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance et une convention de location à titre gracieux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie et à la mise à la disposition de cette dernière de locaux dans le cadre des contrats de bancassurance.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2005, a arrêté la rémunération du Président Directeur Général à 160 KDT.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2010, se présentent comme suit (en KDT):

	PDG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	160	-
Jetons de présence	20	60
TOTAL	174	60

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 27 avril 2011.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil



COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE
REASSURANCES « ASTREE »

Rapport des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2010

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution :** 22/10/1949
- **Forme juridique :** S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social :** 20 000 000 DT
- **Branches exploitées :** Toutes branches
- **Principaux Réassureurs :**
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - 52 Agents d'assurances
 - 37 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.
- **Date d'arrêt des comptes :**
 - Les comptes sont arrêtés au 31 décembre 2010.
 - Il est à noter que le Bilan tel qu'il se présente tient compte des éventuels impacts des derniers événements survenus en Tunisie et ce jusqu'à la date de la tenue du Conseil d'Administration de la Compagnie, soit le 18 avril 2011, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

▪ **Situation comparative des primes émises au 31/12/2010 (hors acceptation):**

Branche	31/12/2010	Part %	31/12/2009	Part %
Automobile	28 937 741	31,59	27 143 515	32,04
Vie	18 117 280	19,78	15 513 261	18,31
Maladie	13 158 843	14,36	11 836 193	13,97
Transport et aviation	11 858 936	12,95	10 313 739	12,17
Multirisques	3 881 132	4,24	3 693 648	4,36
Incendie	3 267 424	3,57	3 281 971	3,87
Individuelle	2 432 906	2,65	2 574 787	3,04
Responsabilité Civile	2 355 651	2,57	1 954 769	2,31
Risques Spéciaux	2 273 883	2,48	2 930 361	3,46
Risques Agricoles	1 754 714	1,92	2 097 745	2,48
Invalidité	1 580 880	1,73	1 451 974	1,71
Assistance	879 662	0,96	835 395	0,99
Assurance Crédit	792 515	0,87	701 425	0,83
Vol	268 452	0,29	283 353	0,32
Bris de glaces et dégâts des eaux	34 377	0,04	117 493	0,14
Total	91 594 396	100	84 729 629	100

Source : Etats de production au 31/12/2010

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

L'activité du secteur des assurances s'est caractérisée durant l'exercice 2010 par :

- L'amendement de l'article 25 de l'arrêté du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Cet amendement est venu pour faire face aux événements survenus en Tunisie au début de l'année de 2011 et touchant au secteur des assurances.

Il est ajouté à l'article 25 de l'arrêté susvisé « les entreprises d'assurance peuvent constituer, après accord du comité général des assurances et sur la base des justifications nécessaires, des provisions pour égalisation au titre des autres catégories d'assurance si elles sont confrontées à une sinistralité exceptionnelle afférente aux risques qu'elles assurent. »

- La publication de la circulaire numéro 258 du 2 octobre 2010 fixant les conditions et les méthodes de rédaction du rapport des commissaires aux comptes des Compagnies d'assurance et de réassurance destiné au Comité Général des assurances ;

- La poursuite du programme de mise à niveau initié par les pouvoirs publics axé sur l'adaptation du cadre législatif par rapport aux normes internationales, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'assise financière des Compagnies d'assurances et la poursuite de la réforme engagée pour l'assurance Automobile.
- La prorogation du bénéfice de l'avantage de prise en charge par l'Etat de 50% des primes d'assurances « Crédit » relatives aux exportations, jusqu'au 30 juin 2010.

2.2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

- **Événements postérieurs à la date de clôture :**

Suite aux retombées des derniers événements survenus en Tunisie entre décembre 2010 et janvier 2011 sur les différents secteurs économiques, notre Compagnie a jugé utile de consolider l'enveloppe de la provision pour créances douteuses, en sus de la provision découlant de l'application de la méthode de la Tutelle (20% des arriérés de 2009, 50% des arriérés de 2008 et 100% des arriérés des années 2008 et antérieures), soit une enveloppe additionnelle d'environ 920 000 dinars. En effet, la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises a constitué à travers la norme comptable Tunisienne (NCT) n°14 le support de traitement comptable relatif aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

Sinistres enregistrés suite aux derniers événements survenus en Tunisie entre décembre 2010 et janvier 2011

Par suite des événements qui sont survenus en Tunisie courant janvier, notre compagnie a enregistré plusieurs déclarations de sinistres faisant état de dommages subis par nos assurés suite à des actes de pillage, vandalisme ou par des incendies.

Il est à signaler qu'une tergiversation de la part des Réassureurs a eu lieu quant à la prise en charge des dommages résultant des dits événements arguant du fait qu'ils sont imputables à la révolution et que , par conséquent , ces dommages ne rentrent pas dans leur champ de couverture.

Face à cette situation, et par lettre circulaire du 20 janvier 2011, l'autorité de tutelle « CGA » a essayé de contourner la problématique en procédant à une qualification technique des événements comme étant des "Emeutes, mouvements populaires, actes de terrorisme et de sabotage", appelée couramment GEMP.

Cette qualification est de nature à permettre aux Compagnies d'assurances de débloquent le problème de prise en charge par les Réassureurs et faire bénéficier, par voie de conséquence, les sinistrés ayant souscrit une telle garantie d'une indemnisation rapide afin qu'ils puissent reprendre leur activité dans les plus brefs délais.

Cette garantie a l'avantage de limiter le montant de l'indemnisation dans la mesure où il s'agit d'une extension de la couverture de base, incendie ou vol, limitée à 25 % (50 % dans de très rares cas).

Cependant, malgré cette intervention de la tutelle, le secteur a continué à rencontrer une certaine réticence de la part des réassureurs.

En ce qui concerne Astrée, celle-ci a pu surmonter cette difficulté par une démarche entamée auprès de son réassureur leader de ses traités « Munich-Ré » qui a fini par confirmer sa prise en charge des dommages occasionnés à ses assurés lors des dits derniers événements.

Les dits événements ont engendré un nombre relativement important de sinistres déclarés au cours du mois de janvier 2011, et sont estimés à environ 8 MD.

A notre avis, étant donné la qualité de notre schéma de réassurance et la solidité des fondamentaux de notre Compagnie avec des capitaux propres qui dépassent 70 MD à fin 2010, la continuité de l'activité ne pourrait, en aucun cas, être compromise ou menacée.

▪ **Production 2010 :**

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la Compagnie **relativement satisfaisant (+8,10%)** contre (5,88% en 2009). Au terme de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires de notre Compagnie (hors acceptations) s'est établi à un montant de 91 594 396 DT contre 84 729 629 DT, une année auparavant, soit une enveloppe additionnelle de 6 864 767 DT. Celle-ci est véhiculée essentiellement par les branches Vie (+2 604 019 DT), Automobile (+1 794 226 DT), le transport et l'aviation (+1 545 197 DT) et la maladie (+1 322 650 DT) qui constituent les vrais vecteurs de la croissance enregistrée en 2010.
- L'expansion de la branche **Vie** se confirme, elle constitue, non seulement, le **principal vecteur de croissance de la Compagnie**, confirmant ainsi pour la troisième année avec une évolution de 16,79%, sa position au **deuxième rang** dans la structure du portefeuille de la Compagnie.
- Une **évolution satisfaisante** de la branche **Automobile** : Progression globale (+6,61%), induite en majeure partie par l'usage Affaires.

Quant à la part de la branche Automobile dans la production globale de la Compagnie, elle est en diminution de 0,45 point (31,59% contre 32,04% en 2009). Cette branche conserve sa position au premier rang. Elle continue, par conséquent, à prédominer la structure globale du portefeuille de la Compagnie.

▪ **Structure du portefeuille :**

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie en 2010 s'est accompagnée d'une légère restructuration du portefeuille vers les branches d'équilibre. En effet, la branche Vie, premier vecteur de la croissance globale de la Compagnie, a vu sa part augmenter d'une manière significative en s'établissant à 19,78% contre 18,31% en 2009. De ce fait, la branche Vie s'est positionnée, pour la troisième fois, au second rang du point de vue importance de son poids dans le portefeuille global de la Compagnie alors que la part cumulée des deux branches dont la valeur ajoutée est relativement faible, à savoir l'Automobile et la Maladie, reste inchangée à 46,00% de la production globale de l'année.

▪ **Sinistres :**

- La **sinistralité globale de la Compagnie** appréciée à travers le ratio : Sinistres Déclarés rapportés aux primes émises s'est aggravée par rapport à l'année passée (+8,42 points) en passant, pendant la période de référence, de 49,71% à **58,13%**.
- Le niveau de la sinistralité globale de la Compagnie demeure assez favorable en dépit de son aggravation de 8,42 points. Néanmoins celle-ci est sans impact significatif sur le résultat global de la compagnie du fait qu'elle se trouve, en majeure partie, liée à des risques fortement ou totalement réassurés.

▪ **Encaissements :**

- Une légère baisse de **0,73 point** du **ratio d'encaissement** en s'établissant au 31/12/2010 à **82,12%** contre **82,85%** à la même date en 2009.

▪ **Placements :**

- L'ensemble des placements de la Compagnie totalise au 31 décembre 2010 un montant net de 221 722 624 DT contre 198 034 434 DT à la même date en 2009, soit une croissance de 11,96%.
- Le revenu total des placements de la Compagnie (net de charges) est arrêté en 2010 à 13 012 377 DT contre 9 552 733 DT en 2009, en évolution de 36,23%. Ceci est imputable en grande partie à la plus value sur cession des placements.

Il est à préciser que les derniers événements n'ont pas eu d'incidences sur la valeur des placements de la Compagnie et ce malgré la chute des cours boursiers ; étant donné que les coûts historiques sont restés largement inférieurs au cours boursiers postérieurs à la date de clôture.

▪ **Réassurance & Acceptation**

- Les soldes de la réassurance et de l'acceptation Vie & Non Vie se sont élevés au 31/12/2010 respectivement à 5 886 972 DT (Perte) et 96 055 DT (bénéfice) contre 6 899 591 DT (Bénéfice) et 96 617 DT (Bénéfice) au 31/12/2009.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2010, les produits techniques sont relatifs principalement aux honoraires perçus dans le cadre de notre représentation des clubs dans le cadre de l'assurance Transport et autres.

- Les charges techniques non vie et vie se sont élevés respectivement à 2 732 KDT et 23 KDT contre 844 KDT et 42 KDT une année auparavant, cette aggravation est due principalement à la provision constatée en 2010 au titre des créances sur les assurés.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ Montants payés :

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéficiaires versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision

pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

○ **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

○ **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements net des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	80 071	-	-	80 071
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	19 926 777	2 317 895	-	22 244 672
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance (1)	2 217 751	-	-	2 217 751
Créances nées d'opération de réassurance	4 151 802	-	614 433	4 766 235
Personnel	90 815	-	-	90 815
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 309 822	-	-	3 309 822
Débiteurs divers	219 622	421 524	-	641 146
Total :	29 996 660	2 739 419	614 433	33 350 512

(1) Il est à signaler que les engagements techniques facultatifs pour montant de 5 372 618 dinars ne sont pas constatés parmi ces créances du fait que les réassureurs ne sont pas tenus

financièrement vis-à-vis de la Compagnie et que réellement il n y pas de dépôt en réassurance facultative.

Dettes	Moins d'un an	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	4 355 602	-	5 326 433
Dettes nées d'opération de réassurance	4 657 421	-	4 657 421
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	970 831	-	970 831
Dépôts et cautionnements reçus	-	447 992	447 992
Personnel	658 622	-	658 622
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 221 038	-	4 198 679
Créditeurs divers	121 937	-	121 937
Total :	14 985 951	447 992	15 433 443

5.4 Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2009	20 000 000	30 676 003	1 948 685	-	771 676	15 779 076
Affectation	-	3 225 370	4 774 630	8 000 000	<220 924>	<15 779 076>
Résultat	-	-	-	-	-	16 090 570
Solde au 1/12/2010	20 000 000	33 901 373	6 723 315	-	550 752	16 090 570

Conformément à la décision de l'AGO en date du 20 Mai 2010, la répartition du résultat 2009 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2009	15 779 076
Résultat reporté	<u>771 676</u>
Total à distribuer	<u>16 550 752</u>
Dividendes	8 000 000
Réserves facultatives	3 225 370
Réserve pour réinvestissement exonérés	4 774 630
Résultat reporté	550 752

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2010.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie				
	Non Vie	Vie	31/12/2010	31/12/2009
Provision pour sinistres à payer	75 093 155	1 325 082	76 418 237	72 901 927
Chargement de gestion	4 837 884	280 639	5 118 523	4 802 729
Prévision de recours à encaisser	<927 644>	-	<927 644>	<2 418 924>
Provision SAP Acceptations	173 729	-	173 729	201 384
Total :	79 177 124	1 605 721	80 782 845	75 487 116

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortis- sements / Résorption	VNC 31/12/2010	VNC 31/12/2009
Logiciels	521 779	513 943	7 836	25 874
Total :	521 779	513 943	7 836	25 874

Note - A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2010	VNC 31/12/2009
AC 21 - Installations techniques et machines (1)	4 839 548	4 488 312	351 236	448 475
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers (1)	878 489	807 436	71 053	75 148
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours (1)	12 036	-	12 036	9 729
Total :	5 730 073	5 295 748	434 325	533 352

Note - A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2010	VNC 31/12/2009
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	1 708 808	2 146 694	2 234 727
AC 312 - Terrains et constructions hors exploitation	6 275 156	2 186 600	4 088 556	3 962 890
AC 313 - Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000
Total :	10 820 658	3 895 408	6 925 250	6 887 617

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2010	VNC 31/12/2009
AC 321 – Parts dans des entreprises liées (1)	24 482 876	-	24 482 876	24 482 876
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899
Total :	30 487 775	-	30 487 775	30 487 775

(1) Ce montant a été présenté au paravent au niveau de la rubrique « AC331 Action et autres titres à revenu variable », les chiffres arrêtés au 31 décembre 2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2010	VNC 31/12/2009
AC 331 - Actions, autres titres à revenu variable (1)	58 007 262	1 729 120	56 278 142	46 282 906
AC 332 - Obligations et autres titres à revenu fixe	61 920 199	416	61 919 783	51 916 533
AC 333 - 334 Prêts	1 053 182	120 027	933 155	836 936
AC 335 - Dépôts monétaires	64 675 000	-	64 675 000	61 105 000
Total :	185 655 643	1 849 563	183 806 080	160 141 375

(1) Voir la note (1) au niveau de la rubrique A3.2.

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour primes non acquises acceptations	329 789	316 283
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	173 729	201 384
Total :	503 518	517 667

Note - A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	31/12/2010	31/12/2009
AC 510 - Provisions pour primes non acquises (1)	5 920 816	7 622 458
AC 530 - Provisions pour sinistres vie	-	5 911
AC 531 - Provisions pour sinistres non vie	8 880 609	6 139 931
AC 561 - Provisions pour sinistres non vie (2)	856 596	-
Total :	15 658 021	13 768 300

(1) Cette rubrique présente, au 31/12/2009 un solde de 7 622 458 DT se détaillant comme suit :

	31/12/2009
Provisions pour primes non acquises	6 053 940
Provisions pour risques en cours	1 568 518
Total :	7 622 458

(2) Cette provision constitue la part des réassureurs dans la provision pour risques encourus.

Note - A 5 – Créances
A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes
A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

	31/12/2010	31/12/2009
Primes acquises et non émises maladie	1 838 300	1 718 326
Primes acquises et non émises invalidité	406 211	364 677
Primes acquises et non émises vie	380 990	487 987
Primes acquises et non émises responsabilité civile	444 735	422 875
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	49 000	48 105
S/Total :	3 119 236	3 041 970
Primes à annuler (1)	<3 039 165>	-
Total :	80 071	3 041 970

(1) Au 31 décembre 2009, les primes à annuler ont été présentées parmi les autres dettes nées d'opérations d'assurance directe PA611.

A 5.1.2 – Autres créances nées d’opérations d’assurances directes

	31/12/2010	31/12/2009
Quittances de primes à recevoir	20 606 424	18 418 306
Quittances de primes à recevoir P/C Coassureurs	60 925	41 923
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	1 401 049	4 237 296
Effets en portefeuille	119 837	334 365
Chèques impayés	56 437	75 310
S/Total :	22 244 672	23 107 200
Provisions au titre des arriérés primes	<2 157 111>	<1 379 653>
Provision au titre des chèques impayés	<55 438>	<45 470>
Provision au titre des effets impayés	<119 838>	<334 365>
Total :	19 912 285	21 347 712

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l’entreprise d’assurance

	31/12/2010	31/12/2009
Avances sur recours matériels	674 598	573 918
Avances sur recours corporels	163 829	60 525
Indemnisation Directe des Assurés	688 920	523 186
Sinistres officiels	2 822	1 522
Autres créances indemnisées subrogées à l’entreprise d’assurance	687 582	704 568
Provisions pour dépréciation de créances	<175 855>	<173 473>
Total	2 041 896	1 690 246

A 5.2 – Créances nées d’opération de réassurance

	31/12/2010	31/12/2009
Cessionnaires	4 362 212	852 420
Cédantes	404 023	457 671
Total :	4 766 235	1 310 091
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	<614 433>
Total :	4 151 802	695 658

A 5.3 – Autres créances
A 5.3.1 – Personnel

	31/12/2010	31/12/2009
Avances au personnel	23 315	17 325
Autres avances	67 500	62 521
Total :	90 815	79 846

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	31/12/2010	31/12/2009
Avances sur impôts/sociétés	43 479	79 924
Acomptes provisionnels	3 234 757	2 632 861
Autres	31 586	73 355
Total :	3 309 822	2 786 140

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	31/12/2010	31/12/2009
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	421 524
Autres	219 622	213 741
S/Total	641 146	635 265
Provision pour dépréciation	<631 915>	<631 915>
Total :	9 231	3 350

(1) Le solde de la succursale au Maroc est intégralement provisionné au 31/12/2010 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 - Autres éléments d'actif
A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	31/12/2010	31/12/2009
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	1 250 406	2 897 085
Effets remis à l'encaissement	1 298 145	522 355
Comptes bancaires en Devises	31 817	8 022
Caisse	725	1 032
Total :	2 581 093	3 428 494

A 6.2 – Frais d’acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d’acquisition reportés s’élève au 31/12/2010 à 2 691 029 DT contre 2 956 309 DT au 31/12/2009.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif
A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	4 176 229	3 746 631
loyers échus et à recevoir	162 648	44 399
Total :	4 338 877	3 791 030

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	31/12/2010	31/12/2009
Autres charges constatées ou payées d'avance	28 016	25 190
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	-	71 040
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	107 910	101 396
Total :	141 696	203 396

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan
Note P1 - Capitaux propres

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	33 901 373	30 676 003
Réserve légale	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	27 175 370	23 950 000
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	6 723 315	1 948 685
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	4 774 630	-
P 1.4 – Résultat reporté	550 752	771 676
S/Total :	61 175 440	53 396 364
P 1.5 – Résultat de la période	16 090 570	15 779 076
Total capitaux propres avant affectation :	77 266 010	69 175 440

Note - P 2 – Passif
P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

La variation de la provision pour autres risques et charges, s'élevant à 257 934 DT, se présente comme suit :

Solde d'ouverture	31/12/2010	31/12/2009
Provision d'ouverture	1 191 432	767 083
Constitution	-	424 349
Reprise	257 634	-
Provision de clôture	933 798	1 191 432

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	31/12/2010	31/12/2009
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	21 202 790	20 250 431
PA 320 – Provisions d'assurance vie	66 905 824	51 490 742
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	1 605 721	1 403 244
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	79 177 124	74 083 872
PA 340 – Provisions pour P.B Vie	755 157	517 995
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	711 599	867 479
PA 360 Provision pour égalisation et équilibrage non vie (1)	401 397	-
PA 350 – Autres provisions techniques vie	620 652	354 746
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	2 314 587	2 934 430
- Réserve pour risques en cours (2)	969 548	1 568 518
- Réserve mathématique de rentes	1 288 025	1 328 847
- Réserve d'invalidité	37 370	17 397
- Arrérages à payer	19 644	19 667
Total :	173 694 850	151 902 939

(1) En application de l'article 25 (nouveau) de l'arrêté du 27 février 2001, une provision pour égalisation Incendie a été comptabilisée pour un montant de 401397 dinars et représentant 50% de l'excédant de la branche constaté en 2010 et ce pour faire face aux sinistres exceptionnels survenus au cours du premier trimestre 2011.

(2) Suite à l'amélioration du rapport des charges de sinistres aux primes acquises de deux années 2010 et 2009 par rapport à celui calculé sur la base des années 2008 et 2009 lié aux sinistres importants de la branche « Risques agricoles » survenus au cours de l'exercice 2009, une partie de la provision pour risques en cours a été repris. Le solde arrêté au 31 décembre 2010 s'élève à 969 548 dinars.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour primes non acquises	2 523 963	2 441 020
Provisions pour sinistres vie	-	5 911
Provisions pour sinistres non vie	5 935 232	3 577 820
Total :	8 459 195	6 024 751

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	31/12/2010	31/12/2009
Commissions sur arriérés	2 139 776	1 921 089
Comptes de régularisation	1 365 186	1 203 459
Primes à annuler vie et non vie (*)	-	3 119 782
Comptes intermédiaires sinistres maladie	277 533	241 380
Primes affaires collectives à payer	573 107	265 906
Total :	4 355 602	6 751 616

(*) Voir la note A 5.1.1

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2010	31/12/2009
Recours client	46 708	32 117
Sinistres officiels	280 007	201 264
Comptes de régularisation Sinistres	644 116	235 202
Total :	970 831	468 583

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	31/12/2010	31/12/2009
Cessionnaires	4 183 243	9 039 350
Récessionnaires	27 530	24 880
Cédantes	446 648	446 647
Total :	4 657 421	9 510 877

P 2.5 – Autres dettes
P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	380 003	379 803
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	67 989	66 249
Total :	447 992	446 052

P 2.5.2 – Personnel

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes provisionnées pour congés payés	346 264	325 992
Autres charges à payer	307 602	295 024
Autres dettes	4 756	18 820
Total :	658 622	639 836

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	31/12/2010	31/12/2009
Retenues à la source	227 642	186 775
Taxes d'assurance à payer	404 006	276 025
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 083 229	3 723 743
CNSS	424 085	362 446
Autres charges sociales à payer	82 076	230 448
Total :	4 221 038	4 779 437

P 2.5.4 – Crédoeurs divers

	31/12/2010	31/12/2009
Actionnaires, dividendes à payer	106 179	87 851
Autres crédoeurs divers	2 009	4 917
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	13 750	47 270
Total :	121 937	140 038

P 2.6 – Autres passifs
P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	31/12/2010	31/12/2009
Encaissements en instance d'affectation	78 473	67 771
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	11 278	10 731
Autres comptes de régularisation Passif	1 294 374	1 276 608
Total :	1 384 125	1 355 110

6. Informations diverses sur l'état de résultat
6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2010 comme suit :

Catégorie	Nombre	
	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	102	94
Agents d'encadrement	26	33
Agents d'exécution	26	30
Personnel de services	2	3
Total :	156	160

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2010 à la somme de 6 159 451 DT et sont ventilés comme suit :

Nature	Montant	
	31/12/2010	31/12/2009
Salaires	3 183 656	3 007 195
Charges sociales	1 004 799	862 142
Assurance collective vie	1 620 925	1 595 385
Personnel en détachement	350 071	347 150
Total :	6 159 451	5 811 872

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 6 949 929 DT, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant	
	31/12/2010	31/12/2009
Agents généraux	4 437 762	4 177 723
Courtiers	1 510 127	1 593 249
Autres commissions	960 031	551 830
Commissions Acceptations	42 009	65 205
Total :	6 949 929	6 388 007

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 91 594 396 DT au 31 décembre 2010 comme suit :

Zones	Montant	
	31/12/2010	31/12/2009
Nord	75 724 082	69 038 260
Centre	5 799 241	5 630 312
Sud	10 071 073	10 061 057
Total :	91 594 396	84 729 629

6.7 Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Profits exceptionnels	13 714
Profits sur exercices antérieurs	148 278
Total :	161 992

6.8 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

	Montant	
	31/12/2010	31/12/2009
Résultat Comptable	19 060 851	19 373 251
Réintégrations	870 006	537 395
Déductions	<6 930 588>	<4 866 945>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	13 000 269	15 043 701
Réinvestissements exonérés	<4 513 750>	<4 774 630>
Résultat fiscal	8 486 519	10 269 071
Impôt sur les sociétés	<2 970 282>	<3 594 175>
Résultat Net de l'exercice	16 090 570	15 779 076

6.9 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	Montant
Provision mathématique vie à l'ouverture	51 490 742
Charges de provisions au 31/12/2010	16 594 103
Provision pour PB incorporée	267 241
Total :	68 352 086
Capitaux échus et rachats polices vie	<1 446 262>
	66 905 824

6.10 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2010 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2009.

10. Diligences spécifiques

Conformément à l'article 58 bis du code des assurances, la marge de solvabilité minimum de la compagnie est évaluée au 31 décembre 2010 à 15 736 KDT. Ainsi, Les capitaux propres s'élevant à 77 266 011 KDT représentent plus de 4,9 fois la marge de solvabilité minimum.

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 31/12/2010 à 124,95%.

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2010

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.N.C A la clôture
	A l'ouverture	Acquisition ou constitution	Cessions ou reprises	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	521 779	0	0	521 779	495 904	0	18 039		0		513 943		7 836
Concessions, brevets, marques	521 779		0	521 779	495 904	0	18 039				513 943		7 836
Actifs corporels d'exploitation	5 703 733	80 114	53 774	5 730 073	5 170 381		167 616		42 249		5 295 748		434 325
Installations techniques et machines	4 828 886	53 697	43 035	4 839 548	4 380 411		150 151		42 249		4 488 313		351 235
Autres installations, outillage et mobilier	865 118	24 110	10 739	878 489	789 970		17 465				807 435		71 054
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	9 729	2 307		12 036					73 811				12 036
Placements	203 054 456	111 892 168	87 479 030	227 467 594	3 663 282	1 356 740	232 126	495 702	0	2 879	3 895 408	1 849 563	221 722 623
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	9 860 900	269 759		10 130 659	3 663 282		232 126				3 895 408		6 235 251
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	690 000	0	0	690 000									690 000
Placements dans les entreprises liées													
- Parts	6 004 899	24 482 876	0	30 487 775									30 487 775
- Bons et Obligations													
Placements dans les Entreprises avec un lien de participation													
- Parts													
- Bons et Obligations													
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable	72 002 079	47 751 544	61 746 361	58 007 262		1 236 297		495 702		2 879		1 729 120	56 278 142
Obligations et autres titres à revenu fixe	51 916 949	12 095 500	2 092 250	61 920 199		416						416	61 919 783
Prêts hypothécaires	514 598	157 804	102 981	569 421									569 421
Autres prêts	442 364	161 167	119 771	483 760		120 027						120 027	363 733
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	61 105 000	26 470 000	22 900 000	64 675 000									64 675 000
Autres													
Créances pour espèces déposées	517 667	503 518	517 667	503 518									503 518

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2010

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 130 658	6 235 250	17 393 834	11 158 584
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	61 004 188	59 275 068	97 776 376	38 501 308
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	20 277 796	20 277 796	20 494 280	216 484
Autres parts d'OPCVM (4)	7 213 053	7 213 053	11 196 559	3 983 506
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	61 920 199	61 919 783	61 919 783	-
Prêts hypothécaires	569 421	569 421	569 421	-
Autres prêts et effets assimilés	483 761	363 734	363 734	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	503 518	503 518	503 518	-
Autres dépôts (6)	64 675 000	64 675 000	64 675 000	-
Total :	227 467 594	221 722 623	275 582 505	53 859 882
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques (7)</i>		204 433 223		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques (7)</i>		12 551 192		

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée à la clôture de l'exercice 2004 actualisée par les taux d'inflation constatés en 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	12 335 454	50 850 513
Actions non cotées :	46 939 613	46 925 863
Total :	59 275 067	97 776 376

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP Taux Garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	16 514 000
Obligations non cotées :	722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	44 683 783
Total :	61 919 783

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

(7) Le Taux de représentation des engagements techniques par des placements admis au 31/12/2010 est de 124,95%

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	21 994 972	23 587 150	29 849 452	21 029 630	11 880 656
Provisions pour sinistres	3 812 444	6 833 872	11 951 934	15 271 862	24 367 073
Total charges des sinistres	25 807 416	30 421 022	41 801 386	36 301 492	36 247 729
Primes acquises	42 455 420	46 168 282	57 198 232	59 548 670	64 011 777
% sinistres / primes acquises	60,79%	65,89%	73,08%	60,96%	56,63%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	24 454 737	31 613 423	24 514 214	41 391 497	14 344 621
Provisions pour sinistres	3 995 636	8 359 602	10 917 115	14 619 426	26 109 052
Total charges des sinistres	28 450 373	39 973 025	35 431 329	56 010 923	40 453 673
Primes acquises	46 168 282	57 198 232	59 548 670	64 011 777	66 908 625
% sinistres / primes acquises	61,62%	69,89%	59,50%	87,50%	60,46%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Inventaire 2010</i>					
Règlements cumulés	32 755 494	26 394 744	44 848 026	23 806 489	23 004 982
Provisions pour sinistres	6 140 005	6 864 731	9 725 929	13 863 387	29 012 562
Total charges des sinistres	38 895 499	33 259 475	54 573 955	37 669 876	52 017 544
Primes acquises	57 198 232	59 548 670	64 011 777	66 908 625	72 449 756
% sinistres / primes acquises	68,00%	55,85%	85,26%	56,30%	71,80%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2010

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		888 212	888 212	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	2 528 939	11 195 859	13 724 798	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		83 842	83 842	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	2 528 939	12 167 913	14 696 852	
Intérêts		181 325	181 325	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	308 647	1 195 089	1 503 736	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	308 647	1 376 414	1 685 061	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2010

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquisées	618 844	7 406 385	433 307	9 503 866	17 962 402
Charges de prestations	<186 994>	<758 283>	<124 606>	<1 135 171>	<2 205 055>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<1 509 799>	<3 862 459>	-176 579	<10 067 388>	<15 616 224>
Solde de souscription :	<1 077 949>	2 785 643	132 122	<1 698 693>	141 123
Frais d'acquisition	<21 583>	<260 478>	<15 112>	<331 540>	<628 713>
Autres charges de gestion nettes	<24 023>	<289 918>	<16 820>	<369 010>	<699 771>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<45 606>	<550 396>	<31 932>	<700 550>	<1 328 484>
Produits nets de placements	385 908	982 963	190 580	2 105 124	3 664 574
Participation aux résultats	<248 717>	<9 787>	<120 183>	<145 427>	<524 114>
Solde Financier :	137 191	973 176	70 397	1 959 697	3 140 460
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<146 365>	-	-	<146 365>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	199 543	-	-	199 543
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	<5 911>	-	-	<5 911>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	2 173	-	-	2 173
Solde de réassurance :	0	49 440	0	0	49 440
Résultat technique 2010 :	<986 364>	3 257 862	170 587	<439 546>	2 002 540
Résultat technique 2009 :	67 642	<51 869>	1 192 934	<540 655>	668 052
Variation 2010 - 2009 :	<1 054 006>	3 309 731	<1 022 347>	101 109	1 334 488
	-1558%	6381%	-86%	19%	200%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie				22 888	22 888
Rachats Vie payés	45 651		68 261	25 051	138 963
Capitaux échus Vie	141 350		56 345	1 086 716	1 284 411
Intérêts techniques bruts de l'exercice					
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	7 387 472	18 518 440	3 362 898	40 619 055	69 887 864
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	5 634 255	14 650 104	3 067 831	30 414 088	53 766 278

Annexe n° 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2010

Eléments		Auto	Transport	Aviation	Incendie	Responsabilité Décennale	Responsabilité Civile	Risques Agricoles	Autres Dommages aux biens	Assistance A.E.A	Assurance Crédit	Maladie	Invalité	Individuelle	Loi	Total	Acceptations	Total
Primes acquises																		
PRNV11	Primes émises	28 565 406	9 410 672	2 438 852	6 808 911	228 435	2 337 397	1 739 238	2 175 751	879 526	793 821	13 291 225	1 624 371	2 385 668		72 677 273	164 943	72 842 216
PRNV12	Variation des primes non acquises	-622 288	-179 624	-421 322	-405 653	257 794	-72 876	216 701	554 445	9 633	-22 824			-252 857		-938 851	-13 507	-952 358
Charges de prestations																		
CHNV11	Prestations et frais payés	-18 753 893	-954 526	-3 338 424	-4 466 246	-6 896	-253 079	-1 315 675	-738 587	-69 485	-11 574 340	-187 198	-213 534	-116 741	-41 988 624	-16 523	-42 005 146	
CHNV12	Charges des provisions pour prestations diverses	863 960	-429 475	-281 548	-4 570 292	-3 376	-311 787	613 781	64 811	-70 790	-547 012	-17 032	-255 685	42 186	-4 902 462	37 430	-4 865 032	
Solde de souscription :		10 053 206	7 847 047	-1 604 443	-2 633 280	475 954	1 699 655	1 254 045	2 056 420	889 159	630 722	1 169 873	1 420 141	1 663 392	-74 556	24 847 337	172 343	25 019 680
Frais d'acquisition																		
CHNV41, CHNV42	Frais d'acquisition	-1 662 136	-353 939	-128 232	-727 387	-76 093	-202 369	-163 232	-333 810	-70 459	-81 678	-268 109	-86 064	-372 494		-4 526 002		-4 526 002
CHNV43, CHNV5	Autres charges de gestion nettes	-2 956 947	-555 724	-129 980	-889 978	-30 594	-239 636	-180 082	-268 998	-260 438	-201 210	-586 195	-162 577	-341 166	-518	-6 804 041	-74 227	-6 878 269
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-4 619 083	-909 663	-258 211	-1 617 365	-106 687	-442 005	-343 314	-602 807	-330 897	-282 887	-854 304	-248 641	-713 660	-518	-11 330 043	-74 227	-11 404 271
Produits nets des placements																		
PRNV3	Produits nets des placements	4 365 669	215 220	68 142	330 829	86 721	225 781	130 569	139 060	8 853	46 316	124 487	2 950	93 506	84 024	5 922 128	30 259	5 952 386
CHNV3	Participation aux résultats	-12 357	-87 700	-132	-29 926		-731	-2 771	-475	-929		-72 451	-108	-291		-207 871		-207 871
Solde Financier :		4 353 312	127 520	68 010	300 903	86 721	225 050	127 798	138 585	7 924	46 316	52 036	2 842	93 215	84 024	5 714 257	30 259	5 744 515
PRNV11	Part des réassureurs dans les primes acquises	-1 417 026	-8 513 084	-2 256 474	-4 421 913	-146 332	-451 518	-1 723 237	-2 060 734	-860 096	-766 668			-270 150		-22 887 232		-22 887 232
CHNV11	Part des réassureurs dans les prestations payées	81 327	781 345	3 302 257	5 108 781	277	659	932 925	592 484	1 904	21 360			21 360		10 823 320		10 823 320
CHNV12, PRNV12	Part des réassureurs dans les charges de provisions	-269 373	468 689	258 785	2 344 163	3 139	-115 047	-725 970	-115 205	63 398				116 177		2 028 756		2 028 756
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	526 757	667 270	161 957	1 320 110	55 482	51 494	320 322	541 023	262 373	256 988			103 054		4 176 830		4 176 830
Solde de Réassurance (2010) :		-1 078 316	-6 595 790	1 466 526	4 351 140	-87 433	-514 412	-1 285 960	-1 042 431	-597 723	-444 377			-29 559	0	-6 868 325		-6 868 325
Solde de Réassurance (2009) :		-899 608	6 198 364	-1 490 895	-2 165 335	2 969	-672 397	8 501 986	-946 598	-471 829	-573 048			-220 241	-2 107	7 261 262		7 261 262
Résultat technique (2010) :		8 709 119	469 125	-328 118	401 388	368 555	968 289	-247 430	549 766	-31 537	-50 227	367 605	1 174 342	1 013 388	8 951	13 373 225	128 375	13 501 600
Résultat technique (2009) :		8 267 455	789 163	-144 729	1 625 962	108 092	1 468 729	-4 457	551 108	163 842	-148 362	452 924	1 147 892	1 731 071	38 544	16 047 235	119 388	16 166 623
Variation 2010 - 2009		441,664	-320,038	-183,389	-1 224,564	260,463	-500,440	-242,973	-1,342	-195,379	98,135	-85,319	26,450	-717,683	-29,594	-2 674,010	8,986	-2 665,022
		5,34%	-40,55%	-126,71%	-75,31%	240,96%	-34,07%	-6451,86%	-0,24%	-119,25%	66,15%	-18,84%	2,30%	-41,46%	-76,78%	-16,66%	7,53%	-16,48%
		Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Dim.Perte	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Aug.Perte	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Dim.Perte	Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice
Informations complémentaires :																		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		11 863 061	1 419 714	844 027	2 377 811	929 383	446 840	575 955	926 160	149 090	293 701			1 047 258		20 873 000	329,790	21 202 790
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		11 240 793	1 240 091	422 705	1 972 157	1 187 176	373 965	762 656	1 186 316	158 723	270 877			1 068 690		19 934 149	316 283	20 250 431
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		61 639 080	2 029 375	749 337	5 551 106	245 864	3 598 509	285 535	1 286 426	533 647	2 318 896	21 728	654 754	89 138	79 003 395	173,729	79 177 124	
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		62 503 040	1 599 900	467 789	3 286 212	242 485	3 286 722	300 346	1 351 238	462 857	1 771 883	24 669	398 869	90 478	73 882 488	201 384	74 083 872	
Provision pour participation aux bénéfices à la Clôture		38 008	522 985	90 571	21 149		-2 297	6 641	5 828	-12 885	1 028	41 345	-2 022	1 248	711 599		711 599	
Provision pour participation aux bénéfices à l'ouverture		145 598	450 468	92 549	80 341		3 303	7 153	12 938	1 024	1 028	67 810	-406	5 616	867 475		867 475	
Provision d'égalisation et équilibrage à la Clôture					401 397												401 397	
Provision d'égalisation et équilibrage à l'ouverture					0												0	
Autres provisions techniques à la clôture :		2 314,587						969,548	969,548				37,370		1 307,669	2 314,587		2 314,587
- Provisions pour risques en cours		969,548						969,548	969,548					37,370		1 307,669	2 314,587	2 314,587
- Provisions mathématiques de rentes		1 288,025													1 288,025		1 288,025	
- Arrérages de rentes à payer		19,644													19,644		19,644	
- Réserve des rentes d'invalidité		37,370															37,370	
Autres provisions techniques à l'ouverture :		2 934,430						1 568,518	1 568,518				17,397		1 348,514	2 934,430		2 934,430
- Provisions pour risques en cours		1 568,518						1 568,518	1 568,518					17,397		1 348,514	2 934,430	2 934,430
- Provisions mathématiques de rentes		1 328,847													1 328,847		1 328,847	
- Arrérages de rentes à payer		19,667													19,667		19,667	
- Réserve des rentes d'invalidité		17,397															17,397	

Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Catégorie : Vie au 31/12/2010	Raccordement	Total
Primes Acquises	PRV11	17 962 402
Charges de prestations	CHV11	<2 205 055>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV2	<15 616 224>
Solde de souscription :		141 123
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<628 713>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<699 771>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<1 328 484>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	3 664 575
Participation aux bénéfiques & Ristournes	CHV3	<524 114>
Solde Financier :		3 140 461
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<146 365>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	199 543
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	<5 911>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	2 173
Solde de réassurance :		49 440
Résultat technique :		2 002 540
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		22 888
Montants des rachats Vie		138 963
Capitaux échus Vie		1 284 411
Intérêts techniques bruts de l'exercice		-
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		69 887 864
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		53 766 278

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2010**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	72 842 216
Variation des primes non acquises	PRNV12	<952 358>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<42 005 146>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	<4 865 031>
Solde de souscription :		25 019 681
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<4 526 002>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<6 878 269>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<11 404 271>
Produits nets de placements	PRNT3	5 952 386
Participation aux bénéfiques & Ristournes	CHNV3	<207 871>
Solde Financier :		5 744 515
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<22 887 230>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	10 823 320
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	2 028 756
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHNV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	4 176 830
Solde de Réassurance :		<5 858 324>
Résultat technique :		13 501 601
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		21 202 790
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		20 250 431
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		79 177 124
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		74 083 872
Provisions pour PB & Ristournes à la clôture		711 599
Provisions pour PB & Ristournes à l'Ouverture		867 479
Provision d'égalisation et équilibrage à la Clôture		401 397
Provision d'égalisation et équilibrage à l'ouverture		0
Autres provisions techniques à la clôture		2 314 587
Autres provisions techniques à l'ouverture		2 934 430